



Paroisse de Luzarches

Conseil Économique

Résultats financiers
pour la période
du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015

Sous la conduite du curé, le Conseil Économique Paroissial a pour mission de gérer avec la rigueur requise en ce domaine, dans l'esprit de l'Évangile, les biens financiers, mobiliers et immobiliers qui sont confiés à la paroisse pour le service de la mission.

Présentation du budget 2014/2015

Bonjour, je me présente : je m'appelle Marie France Lartigau, je suis la comptable de la Paroisse des 11 clochers et originaire du Mesnil-Aubry. Alain Dezobry, notre trésorier, est également originaire du Mesnil-Aubry.

Je vais vous présenter les résultats financiers de notre paroisse du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015.

Tout d'abord, une bonne nouvelle, notre budget est équilibré. En effet, nos dépenses se montent à 68 000 € et nos recettes à 72 900 €

Je ne vais pas vous donner tous les chiffres, ce serait trop ennuyeux. Des diagrammes circulaires en couleur seront affichés sur les panneaux dans l'église. Je suis bien entendu à votre disposition pour vous donner toutes les explications dont vous pourriez avoir besoin.

NOS DÉPENSES :

- **la cotisation de solidarité diocésaine.** Il s'agit d'une somme forfaitaire mensuelle que nous prélève le diocèse et qui correspond à notre participation aux services que nous fournit le diocèse, par exemple : les assurances habitation, la taxe foncière pour la salle des Gantiers, tous les services administratifs du diocèse, comptabilité, paies, etc...

□ À partir de l'an prochain, cette cotisation forfaitaire sera remplacée par un pourcentage sur les chiffres exacts des services fournis par le diocèse.

- **la quote-part du salaire de notre secrétaire,** Madame Élisabeth Camier, que nous partageons avec le doyenné.

- **les grosses dépenses de travaux :** en particulier la mise aux normes des locaux, un coup de jeune au presbytère pour l'arrivée du Père Monnet et surtout divers travaux pour la salle des Gantiers

NOS MEILLEURES RECETTES

- **les quêtes paroissiales - à quoi servent-elles ?**

□ Ce que vous nous donnez, à chaque messe, sert à régler les dépenses courantes : électricité, fuel (en partie) puisque vous avez participé à une quête spéciale chauffage, l'entretien et les réparations des locaux, l'achat des cierges, de l'encens, Internet, le téléphone aussi bien au presbytère qu'à la salle des Gantiers, la photocopieuse et sa nourriture qu'est le papier (!), les frais de déplacements des prêtres, etc...

- **les casuels et quêtes pour les baptêmes et les mariages.**

□ C'est la même chose. Elles contribuent à subvenir aux dépenses courantes et en plus nous permettent de vous remettre des documents spécifiques afin de vous préparer au mieux aux sacrements.

- **les quêtes d'obsèques et les intentions de messes**

□ Elles servent à prier pour les défunts ou les personnes malades au cours des messes célébrées par nos prêtres.

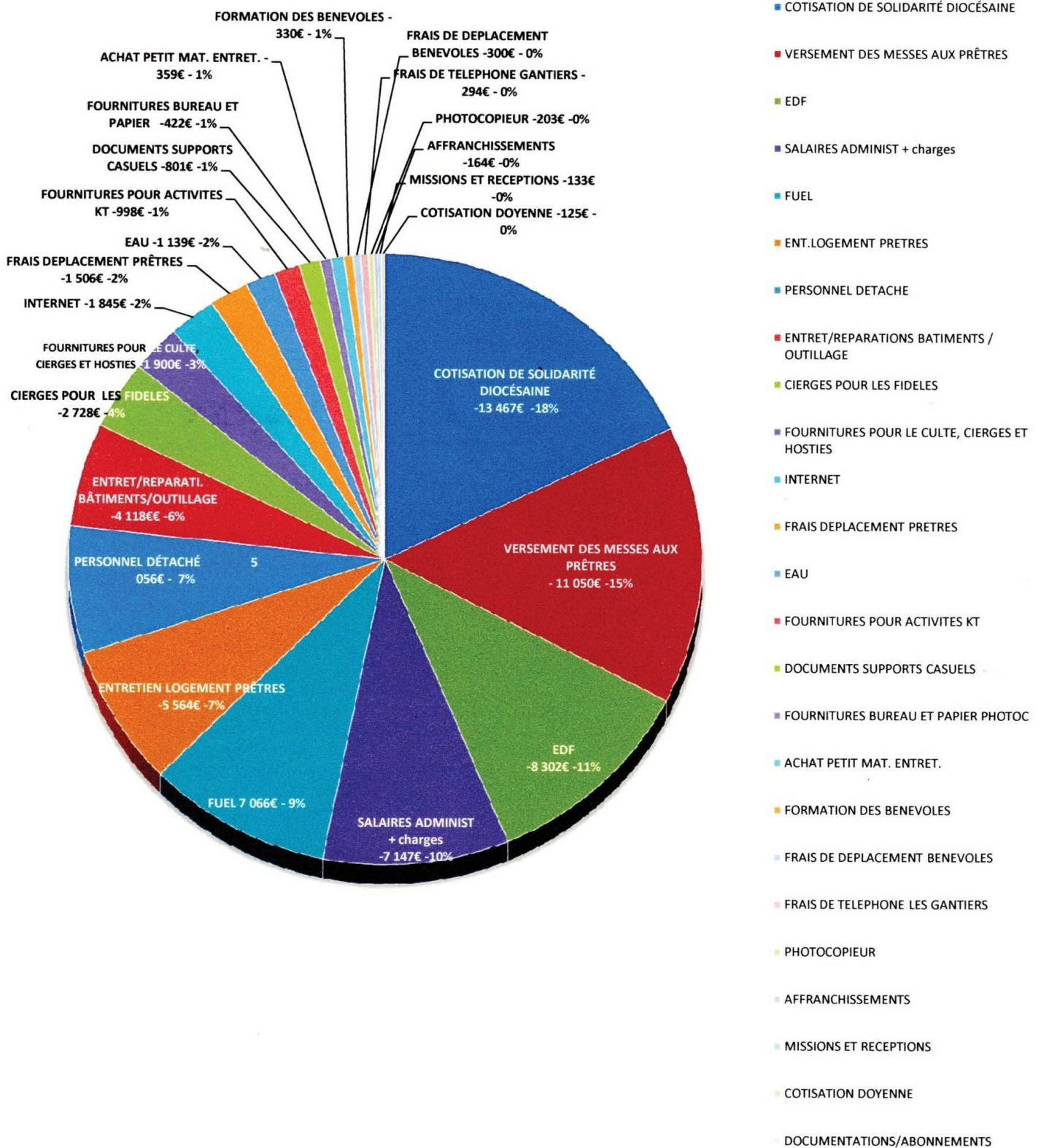
□ C'est donc la base de la rémunération des prêtres ; elle est de 425 € par prêtre et par mois, soit 25 offrandes de messe par mois.

- **les produits des locaux**

□ Il s'agit du prêt de la salle des Gantiers pour ceux qui le désirent. N'hésitez pas à nous la demander. Cette salle est très bien conçue avec sa cuisine toute équipée, four, four micro ondes, plaques chauffante, réfrigérateur et vaisselle. Pour un bel anniversaire, un baptême, ou toute autre fête de famille, elle peut être à vous. Le seul impératif : il y a des voisins donc plus de bruit, ni musique après 22h.

GROUPEMENT PAROISSIAL DE LUZARCHES

REPARTITION DEPENSES du 1er septembre 2014 au 31 août 2015



GROUPEMENT PAROISSIAL DE LUZARCHES

REPARTITION RECETTES du 1er septembre 2014 au 31 août 2015

